

Reçu le 07/10/2018



SNCF IMMOBILIER

Direction Immobilière Territoriale Sud-Ouest

Pôle Valorisation et Logements
140-142 rue des Terres de Borde
33 800 Bordeaux

Commune d'Orthez Sainte-Suzanne
1 place d'Armes
64301 ORTHEZ Cedex

A l'attention de Monsieur le Maire Emmanuel
HANON

V/Réf : Prescription de modification PLU

N/Réf : Affaire 32405

Affaire suivie par : Lionel BOUTIN

Objet : Avis modification du PLU

Bordeaux le 3 octobre 2018

Monsieur HANON,

Par lettre du 3 juillet 2018, vous avez bien voulu solliciter notre avis dans le cadre de la procédure de consultation des services extérieurs de l'Etat sur la modification du Plan Local d'Urbanisme de votre commune. Nous n'avons aucune remarque à formuler sur le futur document d'urbanisme.

J'ai l'honneur de vous informer que la SNCF Immobilier émet donc un avis favorable au projet de PLU.

A titre informatif, nous vous adressons également la notice technique, explicative, des servitudes T1 s'appliquant aux emprises ferroviaires. Cette dernière doit être annexée au PLU.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'L. Boutin', written over a faint circular stamp.

Lionel BOUTIN,
Directeur Adjoint de la SNCF Immobilier,
DIT Sud Ouest,
Chef du pôle Valorisation et Logement